



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12/10/2026
n° 06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 Octobre à 18 Heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie,
sous la Présidence de M. CARETTE Noé, Maire en suite de convocation en date
du 1^{er} Octobre 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

ETAIENT PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de
M. PEPE Luciano (procuration à Mme DELASSUS Dorothée), M. FRANCKE
Nicolas, M. JOLY Manu (procuration à M. BEYAERT) Mme BRUNET Justine
(procuration à Mme BINSSE Séverine) Mme BABLIN Sandra (procuration à M.
SENECHAL) et Mme WARNAULT Véronique absents excusés

Conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

Absents : /

Madame HERLIN Léa a été élue secrétaire.

Délibération n° 6

Objet : Subvention exceptionnelle à une nouvelle association

Monsieur le Maire expose qu'une nouvelle association a été créée « Esprit festif de PONT A
VENDIN »

Cette association souhaite promouvoir des festivités dans la Ville.

Afin de pouvoir mettre en place ses projets, elle sollicite une subvention de démarrage.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé,

Décide d'attribuer une subvention de **230 €** à l'association « **Esprit festif de PONT A VENDIN** »

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous- Préfecture
Le 13 Octobre 2026
Publié
Le



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,
Pont-à-Vendin, le 13 Octobre 2026

Le Maire

M. CARETTE Noé